

Le colza associé aux légumineuses apporte bénéfices agronomiques et économiques

© 02/01/2017 | VM • Terre-net Média

Le colza associé aux légumineuses confirme son intérêt chaque année depuis 2011 : économies d'intrants, hausse des rendements et du potentiel des parcelles.



Colza
associé à
la vesce
et à la
lentille.
(©Terre-
net
Média)

Depuis 2011, Terres Inovia teste l'**association colza-légumineuses** sur 160 sites d'expérimentation, dont deux situés dans l'Indre chez Pascal Amary et Jean-François Renaud. En 2016, il ne s'agit plus d'expérimentation puisque, dans l'exploitation du premier, 78 ha sur 80 sont maintenant conduits avec cette technique, 100 ha sur 110 chez le deuxième.

Les avantages sont nombreux, selon l'institut, avec globalement une augmentation du potentiel agronomique de la parcelle qui se répercute sur les cultures suivantes. « Les rendements du colza déjà augmentent de 10 %, soit un gain moyen de trois quintaux par hectare. Le **recours aux intrants** est plus limité : l'utilisation d'herbicide diminue de 20 à 30 % et la technique permet de supprimer au moins un insecticide. De même, l'association à des légumineuses autorise une réduction d'apport d'engrais de 30 unités d'azote en moyenne. »

Cette technique ne nécessite aucun équipement supplémentaire ou spécifique. Les différentes légumineuses (trèfle d'Alexandrie, fenugrec, lentille, vesce commune et féverole notamment) sont semées en même temps que le colza. « Elles restent en place jusqu'au milieu de l'hiver quand le gel aura eu raison d'elles. Elles contribuent à protéger la culture des ravageurs d'automne, à limiter les populations d'adventices et à alimenter la plante en azote. »

Apprentissage progressif de la technique

Les producteurs qui maîtrisent cette technique témoignent de sa performance mais également de la nécessité d'un apprentissage progressif. Pour eux, « il ne s'agit pas d'une recette à appliquer. Il y a des principes et des clés de raisonnement à suivre avec l'obligation d'adapter finement ses pratiques à la parcelle et de les ajuster en fonction du climat. »

Les bénéfices de cette association sont donc économiques, environnementaux et agronomiques. Terres Inovia précise que cette technique concerne d'abord le croissant historique des petites terres à colza, du Poitou-Charentes à la Bourgogne, 100 000 ha particulièrement exposés aux insectes d'automne où sévissent des **résistances aux insecticides**. « À terme, plus de 40 % de la sole française de colza pourrait valoriser pleinement cette technique. » Bénéficiant d'un certificat d'économie de produits phytosanitaires (**CEPP**), cette innovation fait l'objet d'une **brochure technique** et Terres Inovia propose aujourd'hui une **formation spécifique** à ce sujet.